

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussigné, QUE :**

Le conseil d'administration tiendra une séance extraordinaire, le 17 juin 2015, au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, Saint-Faustin-Lac-Carré à 17 h 00.

**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 4^{ième} jour de
juin deux mille quinze.**



Joël Eric Portelance secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil d'administration, le 4 juin 2015, entre 9h00 et 17h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 juin 2015.



Joël Eric Portelance secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, entre 9 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 4 juin 2015.



Stéphanie Russell
Secrétaire-trésorière adjointe